

# TAILLE D'ARBRES ET ARBUSTES

Le broyage de branches permet d'utiliser vos branchages :

- En paillis en toute saison
- En Bois Raméal Fragmenté, en intégrant le broyat au sol (re-création d'humus) entre Aout et Janvier.

Ainsi utilisées, vos branches sont un excellent aggrafeur du sol, tout en réduisant la consommation d'eau.

Je les broie ?



Je ne fais rien ?



L'absence d'entretien n'est possible qu'après une sélection rigoureuse de vos arbres et arbustes.

Les haies peuvent être d'excellents refuges pour les oiseaux et auxiliaires, mais doivent être plantées sans gêner le voisinage.

Les arbres sont des apports de fraîcheur et de nutriments pour le sol, mais deviennent des menaces pour vos toitures.

Les fruitiers ont souvent du mal (surtout les espèces modernes) à résister dans le temps sans entretien.

Je brûle ?



Je porte tout à  
la déchetterie ?



## Danger :

Le brûlage produit des COV (composés organiques volatiles), des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), goudrons, suies, particules fines, micro poussières, ...

50 kg de déchets verts brûlés produit autant de particules qu'un pavillon pendant 4mois<sup>1/2</sup> de chauffage.

Je laisse décomposer en  
tas ?



Certes, le maintien de tas de branches sont d'excellents abris pour toutes sortes d'animaux, et finissent par se dégrader au bout de plusieurs années, mais ils deviennent très vite **envahissant** car la décomposition est lente.

Le dépôt de branches en déchetterie est très contraignant, entraîne une très grande consommation d'énergie pour le transport, prend beaucoup de place dans les bennes, et **coûte très cher au contribuable.**